Association Française de Normalisation

*Décision n° **20260923PR** du 7 octobre 2026.*
*portant modification de la décision n° **20260923P** du 23 septembre 2026, date de la décision d'origine*

Le Président de l'Association française de normalisation,
en application du décret n° 2009-697 du 16 juin 2009 relatif à la normalisation, modifié par le décret n° 2021-1473 du 10 novembre 2021,
décide :

Art 1 : Supprimer de l'article 1 les documents suivants :

NF EN 19100-1	Eurocode 10 - Calcul des structures en verre - Partie 1 : Règles générales
NF EN 19100-2	Eurocode 10 - Calcul des structures en verre - Partie 2 : Composants en verre chargés perpendiculairement
NF EN 19100-3	Eurocode 10 - Calcul des structures en verre - Partie 3 : Composants en verre chargés dans leur plan

Fait à Saint-Denis, le 7 octobre 2026,

PAR DELEGATION

Le Directeur Général
de l'Association française de normalisation



O. PEYRAT